

LES FORMALITES D'EMBAUCHE LES REGISTRES OBLIGATOIRES

Public visé : Dirigeant d'Entreprises, Comptables ou Responsable des ressources humaines.

Objectifs : Appliquer la réglementation, afin de ne pas se retrouver démuni face à des situations délicates.

Moyens pédagogiques : l'animation, s'appuie sur des exemples pratiques et des situations rencontrées par les participants.

Méthodes d'évaluation des acquis : Après chaque session, une évaluation des acquis précédents sera envisagée, suivra une évaluation générale en fin de stage.

Contenu de la formation :

▪ **L'OFFRE D'EMPLOI ET LES METHODES DE RECRUTEMENT**

- la rédaction de l'offre d'emploi et sa diffusion
- interdiction des mentions discriminatoires
- apprécier la capacité du candidat à occuper l'emploi proposé
- l'action en discrimination

▪ **LA PROMESSE D'EMBAUCHE**

- distinguo avec le contrat de travail
- mentions nécessaires à la promesse d'embauche
- valeur juridique de la promesse d'embauche

▪ **LES FORMALITES LIEES A L'EMBAUCHE**

- vérifier l'âge minimal pour pouvoir travailler
- la déclaration unique d'embauche
- l'adhésion aux caisses de retraite et de prévoyance
- la visite médicale d'embauche

▪ **LES REGISTRES OBLIGATOIRES**

- le registre unique du personnel
- le document unique d'évaluation des risques
- les mentions de l'affichage obligatoire